

CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS

6 NOVEMBRE 2024 à 20H30

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre et le six novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Lautrec, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurence BONNASSIEUX, Vice-Présidente

Présents : Laurence BONNASSIEUX - Samya MARTI - Corinne BERBIGIER - Violette SIGUIER - Geneviève BOUTIE – Dorothée COUTZAC

Excusés :

M.Thierry BARDOU

Mme Pauline VARO

Mme Méryl BERGEAUD

M.Dominique RAMUSCELLO

Mme Nicole SUDRE

Date de convocation : 22 Octobre 2024

Secrétaire de séance : Mme Violette SIGUIER

Le procès-verbal du 27 mars 2024 a été validé à l'unanimité.

✚ Organisation du repas des aînés et du portage des gouters

Mme BONNASSIEUX fait part aux membres de l'assemblée que, suite au dernier CCAS et l'idée d'organiser un repas pour les aînés au lieu du traditionnel gouter, elle a fait établir 3 devis auprès de 3 traiteurs.

Pour rappel : le repas aura lieu le 7 décembre et le portage le 14 décembre.

Elle présente ainsi les 3 propositions.

- Proposition 1 : Menu à 25.40 € TTC Traiteur Rouanet
 - Forfait livraison pour 12h
 - Plat livré chaud en conteneur isotherme
 - Prévoir le retour des conteneurs dans les 3 jours – possibilité de reprise : 65.50€
- Proposition 2 : Menu à 20€ TTC- Traiteur Viaules
 - Livré en plat à disposer par table ou en barquette 6/7 personnes en conteneur chauffant
 - Location vaisselle 3€/personne
- Proposition 3 : Menu à 20€ HT – Traiteur Butin
 - Plat livré chaud
 - Mise à disposition de personnel
 - Vaisselle – nappes

La proposition n°3 est la plus intéressante.

Afin de faire travailler le traiteur local, il sera demandé à ce dernier de s'aligner sur la proposition 3.

Animation du repas

Lors du dernier CCAS, il avait été évoqué de demander au duo « Trio à deux » s'il pouvait assurer l'animation du repas.

Après renseignement, ces derniers ne sont pas disponibles à cette date-là.

Mme Marti propose la chorale des Musicales. Elle va se rapprocher de cette dernière pour connaître leur disponibilité.

Communication de l'événement

Affichages + flyers chez les commerçants
Affiches dans le village et les hameaux
Réseaux sociaux

Date limite d'inscription : 30 novembre 2024.
Places limitées à 70 personnes

Portage des gouters

Demande devis au Panconssier et à Suzalia

Questions diverses

Mme BONNASSIEUX informe les membres du CCAS qu'elle a été sollicitée par Mme WOITIEZ concernant une demande d'une personne qui souhaite organiser des ateliers de stimulation cognitive. Mme COUTZAC informe que ces activités ne sont reconnues par les autorités sanitaires, il paraît difficile qu'elles soient portées par le CCAS.

Mme BONNASSIEUX fait part que la garde-champêtre a fait un signalement d'une personne vulnérable pour Mme Monique KISSEL, domiciliée Place centrale, auprès de la maison de l'autonomie du Département.

Séance levée à 22h00

La vice-présidence

Mme BONNASSIEUX Laurence



La secrétaire

Mme Violette SIGUIER

